

Directeur de la Mer, des Ports et des Aéroports (f/h)

Réf : 0620-20731

Catégorie A

Filière technique

Identification du poste

DGA : « Aménagement Territorial et Environnement »

Direction : Mer, Ports et Aéroports

Résidence administrative : Saint-Lô

Lien hiérarchique : Directeur général adjoint

Classification de l'emploi : A9

Statut : Fonctionnaire ou contractuel

Emploi de référence : Directeur

Grade de référence : Ingénieur hors classe

Poste à temps : Complet

Poste avec encadrement hiérarchique : Oui

Finalité du poste

Avec ses trois façades maritimes et ses 355 kilomètres de littoral, le département de la Manche est résolument tourné vers la mer. Si le littoral du département est relativement préservé, il nécessite néanmoins un suivi particulier au titre des risques de submersions marines. Le département compte également une activité économique importante liée à la pêche, aux cultures marines, à la plaisance (6500 anneaux de plaisance), aux liaisons maritimes ou plus récemment aux énergies marines renouvelables.

Le Département est autorité portuaire sur quatorze ports départementaux depuis 1983. La collectivité dispose de leviers importants pour le développement de ses infrastructures et les a renforcés au titre de la loi NOTRe, en consolidant sa compétence portuaire sur les ports départementaux et en définissant des projets ambitieux d'extension portuaire.

La collectivité doit également superviser la gestion des plateformes aéroportuaires (Cherbourg-Manche et Lessay) dont elle est propriétaire.

Dotée d'un budget annuel de 6M€, la direction (15 agents) accompagne les concessionnaires des services publics portuaires, maritimes ou aéroportuaires et avec ses équipes d'ingénierie portuaire, réalise les travaux d'investissement (extension du port de Barneville-Carteret en cours (7 M€), modernisation des équipements du port de Granville (2.6 M€), projet d'extension du port de Granville (76 M€).

Missions :

Placé sous l'autorité du directeur général adjoint « Aménagement Territorial et Environnement », le directeur de la Mer, des Ports et Aéroports assure la direction des activités du Département liées aux ports, au nautisme, aux liaisons maritimes et aux aéroports.

A ce titre ses missions principales sont :

- Assurer la mise en œuvre du champ de compétences de la direction et ainsi, préparer, décliner et mettre en œuvre les décisions du Conseil Départemental et piloter les conventions et partenariats extérieurs touchant aux domaines suivants :
 - Ports du Département : assurer le pilotage des projets de développement portuaires sous maîtrise d'ouvrage de la collectivité et accompagner la dynamique de valorisation des espaces portuaires. Contrôler et accompagner le développement de la SPL des ports de la Manche en tant que gestionnaire, à terme, de l'ensemble des ports départementaux, **assurer le contrôle**

analogue et l'accompagnement de la structure notamment en termes d'ingénierie et de mutualisation de personnels ;

- Nautisme : décliner le plan nautisme en assurant avec la référente en charge de ce dossier, la coordination du plan nautisme ;
- Liaisons maritimes : poursuivre la démarche d'optimisation des dessertes maritimes vers les îles anglo-normandes dans le cadre d'une délégation de service public à renouveler ou adapter en 2022 ;
- Prévention des risques de submersions marines : mise en œuvre de la politique initiée par le Département en lien avec les collectivités ou EPCI, services de l'Etat et l'Université de Caen ;
- Associations maritimes : porter les enjeux du Département dans les différentes associations à vocation maritimes auxquelles il adhère : SNSM, APLM, VIGIPOL. Le Département étant actionnaire majoritaire du GIP MARITE, le directeur sera mis à disposition du groupement afin d'assurer la direction sous réserve de l'accord du conseil d'administration.
- Aéroports : superviser la gestion des aérodromes du Département (concedés ou non) et piloter l'éventuelle reprise d'un aérodrome.

- S'assurer dans ces domaines de la bonne mise en œuvre des missions de la direction et veiller en particulier au respect des budgets et des orientations stratégiques de la collectivité (plan nautisme notamment) en assurant en particulier la responsabilité du plan d'actions et priorités (PAP) des champs concernés et l'élaboration des rapports d'activité (RAP).

- Assurer l'encadrement, l'organisation et l'animation des équipes sous sa responsabilité et, à ce titre, contribuer activement à la mise en œuvre de la politique RH de la collectivité.

- Assurer des relations étroites avec les acteurs principaux des domaines concernés et en particulier avec les services de l'Etat...

- Etre force de proposition dans les domaines de compétences de la direction pour faire évoluer, tant les orientations suivies que les pratiques mises en œuvre.

Activités principales du poste

Activités principales :

Pour assurer ces missions, ses activités en tant que directeur consistent en :

Au titre des compétences de la collectivité :

- Initiation, programmation et planification prévisionnelle des projets.
- Maîtrise de la conduite des projets, délégation et supervision de la conduite opérationnelle des activités et projets menés.
- Encadrement et contrôle de leur réalisation, notamment en matière de respect des différentes réglementations, dont les règles de la commande publique.
- Pilotage de la gestion administrative (notamment les courriers « arrivée » et « départ » et notes de représentation) liée à leur mise en œuvre.
- Prise en charge de tout ou partie de certains dossiers complexes, en particulier des affaires contentieuses à risques.
- Propositions, conseil et assistance auprès de la direction générale et des élus, notamment pour la définition des politiques publiques dans le domaine de la direction.
- Veille technique, réglementaire et comparative par rapports à d'autres territoires sur les domaines de compétences de la direction.

Ressources humaines :

- Management opérationnel des services et évaluation des équipes (une quinzaine d'agents situés sur trois sites).

- Animation de réunions d'équipes visant notamment à diffuser l'information et à décliner les orientations politiques et les directives hiérarchiques.
- Conduite de l'évolution de l'organisation des équipes au regard des enjeux des orientations stratégiques dans un objectif d'optimisation des processus.

Budget :

- Elaboration et suivi des plans d'actions et priorités concernant la direction (PAP et RAP).
- Centralisation et discussion des propositions budgétaires, participation aux échanges en liaison avec la direction générale et aux réunions d'arbitrage.
- Suivi de l'exécution budgétaire.

Représentation de la collectivité et communication :

- Représentation du Département seul ou en appui d'un élu.
- Fourniture des informations utiles aux élus et direction de la communication.
- Participation aux différentes instances de direction de la collectivité.

Profil et compétences requises

Profil :

- Formation supérieure (ingénieur/niveau master).
- Expérience significative dans un poste de direction de même nature ou de direction de projets.
- Sens du service public et des relations sur le terrain.
- Connaissance de l'environnement institutionnel et des procédures de décision de la collectivité.
- Connaissance en matière d'ingénierie portuaire.

Compétences :

- Appréhender et intégrer les règles des domaines de la direction.
- Connaître le cadre budgétaire et comptable des collectivités territoriales, élaborer et gérer une programmation budgétaire.
- Savoir évaluer et contrôler l'efficacité des services produits par la direction pour en optimiser la mise en œuvre.
- Avoir le sens des responsabilités et de la prise de décision.
- Etre force de proposition et avoir le sens de l'initiative.
- Avoir le sens de l'organisation et du travail en équipe.
- Maîtriser la conduite de projets et les techniques d'animation de réunions et de groupes de travail.
- Avoir des capacités relationnelles, savoir communiquer et échanger des informations au niveau interne et externe, assimiler et traduire les orientations politiques de la collectivité.
- Avoir des capacités rédactionnelles, un esprit d'analyse et de synthèse.
- Maîtriser les outils informatiques (word, excel, powerpoint...).
- Savoir encadrer et animer une équipe de collaborateurs, en évaluer les compétences et performances, s'impliquer dans ses missions, savoir déléguer, mettre en œuvre un management participatif pour stimuler et fédérer les initiatives de ses collaborateurs.
- Savoir se tenir informé de l'évolution des politiques publiques et être capable de travailler de manière pluridisciplinaire.
- Savoir respecter la confidentialité.

Conditions d'exercice du poste

- Temps plein et application du règlement OARTT de la direction, statut de cadre autonome.
- Déplacements réguliers.
- Disponibilité notamment par téléphone.
- Moyens mis à disposition : téléphone portable, équipement informatique mobile, véhicule de service pour les déplacements professionnels...

Renseignements pratiques

Personne à contacter pour les renseignements sur le poste :

Olivier Zamouth, directeur général adjoint « aménagement territorial et environnement », 02 33 05 95 74

Personne à contacter pour les renseignements administratifs :

Christophe Géland, responsable recrutement-développement des compétences, 02 33 05 95 67

Candidature à adresser à :

Monsieur le président du conseil départemental de la Manche
Direction des Ressources Humaines
50050 SAINT-LO cedex

Contact : recrutement@manche.fr

Date limite de candidature : 30 juin 2020